



Inter Pares

BULLETIN

VOLUME 35, NUMÉRO 1, FÉVRIER 2013

À bas l'austérité!

Jour après jour, on nous répète que l'économie va mal, que les déficits gonflent et qu'il faut se résoudre à réduire les dépenses publiques. Nous devons vivre selon nos moyens. Curieusement, on ne parle que de réduire les dépenses et rarement d'augmenter les revenus. On nous explique que les revenus, c'est-à-dire les impôts, doivent être revus à la baisse pour encourager les entreprises et les particuliers à investir pour créer de la richesse. Nous n'avons plus les moyens de nous offrir les services pour lesquels nous payons des impôts. La solution c'est l'austérité, une médecine amère, mais qui nous fera du bien.

Vraiment?

Pour nos homologues du Sud, ce discours est familier.

Dans le cadre des programmes d'ajustement structurel imposés par la Banque mondiale dans les années quatre-vingt et quatre-vingt-dix, les mesures d'austérité étaient présentées comme un « mal nécessaire » pour les pays du Sud criblés de dettes du fait de régimes dictatoriaux et de politiques de prêt immodérées. Dans ces pays, il a fallu couper dans les programmes sociaux et privatiser ce qui était privatisable. Pouvaient-ils vraiment se permettre un système de santé ou des écoles publics, ou encore des aliments de base subventionnés? Certainement pas s'il fallait réduire les impôts et les taxes pour encourager les investisseurs étrangers à créer de la richesse.

L'ennui c'est que pour bien des gens, cette thérapie par l'austérité a été suivie d'une période d'appauvrissement et d'inégalités croissantes et non pas d'une période de prospérité. La baisse des revenus de l'État résultant des baisses d'impôt a donné lieu à des coupures dans les programmes sociaux tels que la santé et l'éducation. Les entreprises étrangères ont alors investi dans l'agriculture d'exportation, l'exploitation minière et pétrolière et d'autres secteurs encore. Certes on a créé de la richesse, mais qui en a profité? Les investissements étrangers n'ont même pas permis d'augmenter de manière substantielle les revenus des gouvernements puisque les accords d'investissement étaient souvent assortis de longues périodes de grâce où les entreprises étaient exonérées d'impôt tandis qu'elles envoyaient les profits dans des paradis fiscaux grâce à des mesures d'évitement fiscal tout à fait légales.

Les mesures d'austérité aujourd'hui appliquées au Canada et dans d'autres pays du Nord rappellent à s'y méprendre l'expérience des pays du Sud. Canadiens pour une fiscalité équitable, une toute jeune organisation, fait partie d'un réseau international grandissant et revendique une plus grande justice fiscale pour financer les filets sociaux et mettre à bas le culte de l'austérité. En 2012, Inter Pares s'est associée à Canadiens pour une fiscalité équitable pour organiser à Ottawa le premier sommet canadien sur la fiscalité. Cette rencontre a permis de discuter de l'importance des impôts comme moyen de



Carte postale de la campagne sur les paradis fiscaux de Canadiens pour une fiscalité équitable (taxfairness.ca).

redistribution des richesses pour construire une société plus égalitaire, leur contribution à la création et au maintien d'une main d'œuvre prospère et éduquée, ainsi que la manière dont le fardeau fiscal s'est peu à peu déplacé des grandes entreprises et des citoyens les plus riches pour peser de manière disproportionnée sur les classes moyenne et pauvre.

Le sommet s'est aussi penché sur la problématique des paradis fiscaux où sont cachées d'énormes sommes d'argent qui échappent au fisc dans les pays où les entreprises réalisent leurs activités. Au Royaume-Uni, le Réseau mondial pour la justice fiscale estime à 11,5 trillions de dollars les sommes détenues par des particuliers hors de leur domicile fiscal, ce qui représente une perte annuelle de l'ordre de 250 milliards de dollars en impôts. C'est cinq fois le montant que la Banque mondiale estime nécessaire pour réduire la pauvreté de moitié d'ici 2015. À eux seuls, les pays en voie de développement perdent près de 124 milliards de dollars par an. Les revenus fiscaux ainsi récupérés par les États du Sud dépasseraient largement l'aide étrangère que ces derniers reçoivent. Au Canada, Canadiens pour une fiscalité équitable est le fer de lance d'une campagne axée sur les paradis fiscaux, *Tackle Tax Havens*, qui exhorte le gouvernement canadien à s'attaquer à ce problème.

Dans cette édition du *Bulletin*, nous explorons les possibilités immenses qu'ouvrent des politiques fiscales justes et équitables, au Canada et dans les pays du Sud. Nous évoquons l'action de nos homologues et les problématiques qu'ils soulèvent dans le cadre de leur lutte contre l'austérité et pour l'égalité. Nous sommes tous convaincus que les pays doivent vivre selon leurs moyens. Reste à définir ces « moyens » et la manière dont ils sont utilisés. Pour Inter Pares, c'est une question de justice sociale. ✂

L'assurance maladie : faire le choix de la compassion

Le système public de santé est l'expression la plus forte et la plus manifeste de l'attachement du Canada à la justice sociale. La perception fiscale permet de mettre nos ressources en commun pour les redistribuer aux malades, quel que soit leur sexe, leur situation socioéconomique ou leur âge.

Bien sûr, le système actuel peut être amélioré et modernisé. Mais il marche. Et il marche bien. Demandez à celles qui ont pu donner naissance à leur enfant, chez elles avec l'assistance d'une sage-femme ou à l'hôpital grâce à une césarienne; à celles ou ceux dont le père s'est remis d'une intervention chirurgicale à la suite d'un cancer de la prostate, dont les amies se remettent d'un cancer du sein, ou dont les enfants, admis pour une crise d'asthme, sont sortis de l'hôpital dynamiques et pleins d'énergie de nouveau. Le régime d'assurance maladie est un attribut remarquable de notre collectivité, attribut qui a permis de sauver des vies et d'améliorer notre qualité de vie sans ruiner aucun d'entre nous pour autant.

Le montant total des dépenses de santé au Canada est réparti en deux catégories, l'une publique, le régime d'assurance maladie (couvrant les services fournis dans les hôpitaux et par les médecins) et l'autre privée (qui comprend les médicaments, dans la plupart des provinces, et les soins dentaires). C'est la portion privée, soumise à la loi du marché, qui a connu une augmentation notable; pas la portion publique. Ainsi les dépenses d'assurance pour soins de santé privés ont augmenté de 365 % en 25 ans. En matière de soins de santé, privé ne rime pas avec rentabilité.

On a répété ad nauseam que le régime d'assurance maladie n'était fiscalement pas viable. Pourtant, en 35 ans, les coûts du régime sont restés stables, représentant 4 ou 5 % du produit intérieur brut (PIB) du Canada. Les prestataires de soins de santé ont su améliorer l'efficacité des services, en particulier dans le secteur hospitalier qui représente une proportion importante des dépenses du système public de santé.

Ce qui a effectivement augmenté, c'est la contribution des provinces au régime d'assurance maladie. La part du budget que celles-ci consacrent aux soins de santé est aujourd'hui plus importante que jamais. Une fois de plus, ce n'est pas l'augmentation du coût du régime public qui est en cause, mais

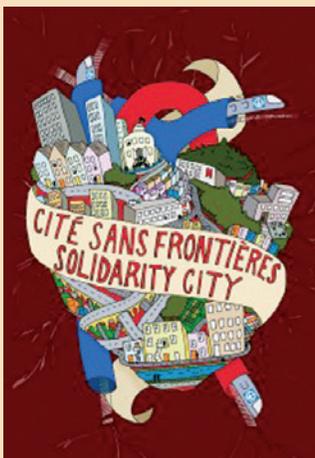


Mary Boyd, militante de longue date pour la justice sociale et présidente de la Prince Edward Island Health Coalition, à Ottawa lors de la Semaine nationale de l'assurance maladie 2012.

bien le recul des revenus des gouvernements résultant des baisses d'impôt. Les plus riches parmi nous paient aujourd'hui moins d'impôt qu'il y a trente ans. L'impôt des entreprises n'a jamais été aussi bas. En tant que société, nous pouvons nous offrir un régime public de soins de santé, mais nous choisissons de réduire notre capacité à le faire lorsque nous récoltons moins de ressources par le biais des impôts.

Inter Pares appuie la Coalition canadienne de la santé (CCS) parce qu'elle estime que les soins de santé sont un pilier de la justice sociale. La CCS défend les cinq principes fondamentaux de la *Loi canadienne de la santé* : gestion publique, intégralité, universalité, transférabilité et accessibilité. La CCS effectue aussi des recherches et des analyses sur les enjeux de la santé et informe la population et ceux qui œuvrent à l'amélioration du régime.

Selon le Centre canadien de politiques alternatives, le Canada est aujourd'hui plus riche qu'il ne l'a été depuis des décennies. Nous avons les moyens de préserver notre système de santé public; mais nous devons choisir de le faire collectivement. ✂



Des cités sans frontières

« L'une des infirmières m'a alors dit : "Vous savez, si vous passez la nuit ici, vous devrez payer 1 500 dollars". [...] Je suis partie le jour même... Je suis rentrée chez moi dans la neige avec mon bébé. Parce que je ne pouvais pas... payer 1 500 dollars de plus ». Cette histoire – celle d'une femme montréalaise sans statut d'immigration et de son accouchement - ressemble à tant d'autres histoires entendues au cours de la conférence « Bâtir une Cité sans frontières » qui s'est tenue en octobre 2012. Organisée par Solidarité sans frontières, un réseau montréalais qui revendique un traitement juste des personnes migrantes, cette journée a permis de réunir des personnes sans statut, des organisations communautaires et leurs alliés.

Pour des milliers de personnes immigrantes sans papiers, des villes comme Montréal, Toronto ou Vancouver représentent le lieu d'accueil dont elles rêvent mais aussi là où elles sont souvent maltraitées. La menace constante de la déportation, conséquence d'une absence de

¹ Tiré d'un exposé présenté au Congrès national de Metropolis en 2011 : <http://ow.ly/eUAmu> (en anglais seulement).

Des fonds publics pour les droits des femmes

Dans certaines parties de Manille, la pauvreté est écrasante. Les enfants ne sont pas tous scolarisés. Le taux d'analphabétisme est élevé et les emplois, difficiles à trouver. Les taux de mortalité maternelle et infantile atteignent des niveaux effarants. Les femmes ont des enfants non pas parce qu'elles en veulent, mais parce que, bien souvent, elles n'ont pas d'autre choix. Aux Philippines, l'attribution de fonds publics pour la santé des femmes est une question de vie ou de mort.

Le régime de soins de santé aux Philippines est pris dans un dédale de ministères et de plans publics et privés concurrents. Le gouvernement national est censé définir les orientations politiques tandis que les paliers de gouvernements locaux ont la responsabilité d'assurer l'essentiel des services à la population. Dans un cadre aussi décentralisé, la nature et la qualité des soins auxquels les résidents ont accès sont inégales. Par exemple, en 2000 le maire de la ville de Manille a publié un décret dans lequel il interdisait toute subvention publique aux méthodes de contraception artificielles. Pour les femmes, les conséquences ont été désastreuses.

C'est dans ce contexte que s'inscrit l'action de Likhaan, un homologue d'Inter Pares. Likhaan est une organisation qui s'occupe de la santé des femmes. Outre ses nombreux programmes, Likhaan exploite cinq cliniques dans la ville de Manille. Le personnel chargé des soins de santé est composé de travailleuses communautaires qui fournissent des services complets de soins de santé de base, particulièrement en matière de santé sexuelle et reproductive. Likhaan estime que ces cliniques axées sur le patient représentent un modèle de prestation de soins de santé rentable que les pouvoirs publics peuvent reproduire. Les travailleuses communautaires assurent aux femmes des soins en tous genres : soins prénataux, soins post-nataux, information et accès aux moyens de contraception, ainsi que des recommandations médicales aux femmes souffrant de complications liées à la grossesse. Dans les communautés où Likhaan est implantée, la demande est très forte.

Il existe aux Philippines un régime national d'assurance-maladie, PhilHealth. Mais les services sont souvent fournis moyennant un partage des coûts, ce qui décourage les plus démunis. De plus, son champ d'application est assez étroit puisqu'il ne couvre pas, à titre d'exemple, la plupart des cas



L'une des cinq cliniques de Likhaan du Grand Manille.

d'hospitalisation. Tout en réclamant une couverture universelle par le biais de PhilHealth, Likhaan aide les membres des collectivités qu'elle dessert à s'y retrouver dans le régime d'assurance maladie actuel.

Likhaan n'a pas non plus ménagé ses efforts pour réorganiser l'ensemble disparate de services de santé offerts aux femmes à l'échelle nationale en faisant campagne auprès de la population pour qu'elle appuie la création d'un projet de loi sur la santé reproductive. Il s'agirait de garantir, aux niveaux local et national, l'accessibilité à des moyens sûrs et légaux de planification familiale, de soins obstétricaux d'urgence, de soins prénataux et post-nataux et des soins, libre de tout jugement, pour des complications résultant d'un avortement (bien que l'avortement soit illégal aux Philippines) de même que l'accès des jeunes à l'éducation sexuelle et en matière de santé. Les partisans de ce projet de loi considèrent que l'application combinée de ces mesures assurerait plus de justice aux femmes et réduiraient de manière considérable les taux de mortalité maternelle et infantile en réduisant les cas de grossesses non désirées. On estime que le projet de loi permettrait de prévenir jusqu'à 2 000 décès maternels chaque année. Le projet de loi est actuellement débattu par les politiciens; on espère qu'il sera adopté sous peu.

Tout comme Likhaan, Inter Pares est convaincue que la santé des femmes relève des droits de la personne et qu'il y va de l'obligation des États de les défendre non seulement sur papier, mais aussi en assurant les fonds nécessaires, en définissant les politiques et en fournissant les services. Nous sommes fiers d'appuyer le travail de Likhaan pour l'instauration d'un régime de soins de santé universel et de qualité aux Philippines. ❧

statut juridique, permet aux employeurs de les exploiter. Leur seul « crime » est d'avoir choisi de partir de chez elles en quête d'une vie meilleure pour elles et pour leur famille. Malgré tout, elles en subissent les conséquences.

Bien souvent, les personnes sans statut et leurs familles n'ont pas accès aux services essentiels tels que soins de santé, éducation ou services sociaux. Pire encore, elles n'oseront peut-être jamais mettre le pied dans un hôpital, une clinique ou une banque alimentaire par crainte que leur statut ne soit divulgué aux autorités.

La campagne « Cité sans frontières » vise à faire de Montréal une ville où les services essentiels et une vie de qualité sont à la portée de toutes et tous et où les réseaux de solidarité se tissent entre voisins, quel que soit le statut d'immigration. Solidarité sans frontières considère que sa campagne est une réponse aux mesures d'austérité qui ont eu pour effet de réduire les services offerts à l'ensemble de la population, notamment les personnes réfugiées, immigrantes ou sans statut.

Tout en œuvrant pour que chaque personne puisse, à terme, avoir un statut juridique, Solidarité sans frontières, des personnes sans statut et leurs alliés forment des réseaux d'appui ancrés dans leur réalité immédiate. Ils partagent des expériences, mettent des stratégies en commun et créent des mouvements pour que Montréal devienne une cité sans frontières où personne n'est confronté à la peur ni à l'isolement. ❧

Développement et exploitation minière : Les nations et les peuples au cœur des politiques

Yao Graham, coordonnateur de Third World Network-Afrique (TWN-Afrique), un homologue d'Inter Pares, s'exprimait récemment dans une réunion gouvernementale panafricaine sur la *Vision africaine des mines*. Adoptée par les États africains, cette *Vision* établit les principes de l'exploitation minière pour que celle-ci contribue au développement du continent.

Pour Yao Graham, « l'augmentation des investissements étrangers dans les ressources minérales de l'Afrique a abouti à une croissance de la production et des exportations minières ». Il indique aussi que, malgré tout, la contribution de l'industrie minière au développement socioéconomique a été jusque-là douteuse.

Yao Graham rappelle que la Banque mondiale et les Nations Unies ont révélé dans des rapports publiés dernièrement qu'après le boom des matières premières entre 2002 et 2007, près de la moitié de la population des pays du Sud riches en ressources diverses vivait encore dans des conditions de pauvreté extrême. Pire encore, le nombre de personnes vivant dans la plus grande précarité dans les pays les plus pauvres a, en réalité, augmenté de trois millions par an durant la période d'essor économique. En fait, la pauvreté et les inégalités se réduisaient plus rapidement dans les pays ne possédant pas de richesses naturelles.

Qu'est-ce qui explique cette situation? De nombreux facteurs existent, mais l'ampleur des conséquences des politiques imposées par la Banque mondiale aux pays du Sud durant la crise de l'endettement des années quatre-vingt sort du lot. On a forcé les gouvernements des pays du Sud à réduire les services publics de manière draconienne, à privatiser une vaste gamme de programmes publics ou à démanteler des réglementations en vigueur. On a aussi prescrit aux pays riches en minerais de se concentrer presque exclusivement sur l'extraction minière afin d'augmenter leurs revenus.

En même temps, la Banque mondiale imposait des lois et des réglementations sur l'investissement explicitement favorables aux investisseurs étrangers. Ces lois préconisaient une baisse massive des redevances minières et de l'impôt sur les entreprises, des incitatifs généreux à l'investissement, notamment des contrats confidentiels de « stabilité » visant à maintenir les impôts et les redevances à des niveaux artificiellement bas, parfois pendant des décennies, et ce alors que les profits des entreprises ont atteint de nouveaux sommets avec l'augmentation du prix des minerais sur les marchés mondiaux.

Étant donné que les activités minières à grande échelle exigent des investissements lourds, elles ne contribuent guère au PIB et encore moins à l'emploi. Les taxes et redevances versées en échange du minerai extrait constituent leur principale contribution directe à l'économie des pays hôtes. Mais, comme les termes imposés par la Banque mondiale aux gouvernements des pays du Sud étaient, de l'aveu même de celle-ci, « plus que généreux » envers les entreprises minières, des milliards de dollars de profits ont été exportés hors d'Afrique pratiquement sans aucune compensation pour les populations dont les richesses étaient exploitées.

Non seulement les pays du Sud n'ont-ils pas pu suffisamment profiter des retombées des activités minières mais leurs gouvernements, en la quasi-absence de moyens de surveillance et de supervision adéquats, ne pouvaient même pas protéger les

citoyens des impacts négatifs tangibles d'activités extractives incontrôlées : pollution de l'eau, dégradation de l'environnement, problèmes de santé, expulsion des habitants de leurs maisons et de leurs terres et divisions qui ont déchiré les communautés et le tissu social. Tout cela a contribué à l'accroissement des inégalités et à l'augmentation de la pauvreté, et non le contraire.

Sur la scène internationale, cet état de fait est encore plus flagrant lorsque les pays du Sud doivent affronter des entreprises minières riches et puissantes et des pays industrialisés encore plus riches et plus puissants. Ainsi, le Canada et d'autres pays négocient des traités d'investissement dans lesquels sont introduites des clauses abusives de protection des entreprises en leur accordant, entre autres, le droit de poursuivre un État s'il adoptait des mesures telles que celles visant à protéger l'environnement si cela devait toucher leurs profits. Quant aux paradis fiscaux qui permettent aux riches de payer moins que leur juste part d'impôt, ce n'est qu'un obstacle de plus au développement.

Yao Graham explique que TWN-Afrique aide les gouvernements africains à rendre la *Vision africaine des mines* une réalité, de sorte que l'extraction minière favorise le développement en aidant les petites entreprises qui fournissent les mines, en traitant les minerais sur place, en investissant les revenus de l'exploitation des ressources naturelles dans d'autres secteurs de l'économie, en créant des infrastructures qui répondent aux besoins des entreprises et des communautés autres que minières et en permettant à toutes et tous de bénéficier des retombées de l'exploitation minière.

Pour ce faire, dit-il, les gouvernements africains doivent améliorer leurs capacités de planification et leurs cadres réglementaires, et éviter de conclure des ententes qui favoriseraient les entreprises étrangères au détriment de la population. Il les exhorte à « œuvrer avec la société civile africaine, y compris les syndicats, les chercheurs et le secteur privé » pour élargir leur base d'appui et renforcer l'engagement citoyen et la reddition de comptes.

Pour appuyer ces propositions, Inter Pares s'est jointe à un mouvement mondial auquel appartient TWN-Afrique, le Réseau mondial pour la justice fiscale et le Réseau canadien sur la reddition de comptes des entreprises. Notre objectif commun est d'abolir les paradis fiscaux et d'en finir avec les traités d'investissement qui donnent plus de droits aux entreprises qu'aux populations. Pour que l'industrie minière contribue à un développement réel et équitable, il sera nécessaire que les gouvernements du Nord comme du Sud fassent de la promotion du développement, plutôt que l'exploitation minière, leur priorité. ✎

 Inter Pares

ISSN 0715-4267

221, av. Laurier Est, Ottawa (Ontario) Canada K1N 6P1
Tél. 613 563-4801 ou 1 866 563-4801 (sans frais) | Téléc. 613 594-4704
info@interpares.ca | www.interpares.ca

Avec le soutien de milliers de Canadiennes et de Canadiens, Inter Pares travaille au Canada et à travers le monde avec des organisations qui partagent l'analyse selon laquelle la pauvreté et l'injustice sont causées par les iniquités entre les nations et au sein de celles-ci. Inter Pares et ces organisations agissent en faveur de la paix et de la justice socio-économique dans leurs collectivités et leur société.

Organisme de charité enregistré (NE) 11897 1100 RR000 1.
La publication de ce *Bulletin* est subventionnée par l'Agence canadienne de développement international.

